Pour diffusion immédiate Le 11 mars 2013

## Les priorités en matière de services policiers au Yukon sont établies pour 2013-2014

WHITEHORSE — Le ministre de la Justice a communiqué au commandant de la Division « M » de la GRC les priorités du gouvernement en matière de services policiers au Yukon pour l'exercice 2013-2014.

« Ces priorités tiennent compte du contexte particulier du territoire et répondent aux besoins des Yukonnais », a déclaré le ministre de la Justice, M. Mike Nixon. « Bon nombre de ces priorités s'appuient sur les mesures efficaces déjà mises en place par la GRC et sur les recommandations formulées dans le rapport *Terrain d'entente*. »

Conformément à l'Entente sur les services de police territoriaux, c'est le ministre de la Justice qui établit les priorités du territoire en matière de services policiers.

Le nouveau Conseil des services policiers du Yukon, mis sur pied par suite de l'examen des services de police du Yukon, a fourni des recommandations au ministre de la Justice afin que celui-ci en tienne compte au moment d'établir les priorités annuelles relatives aux services policiers, dont il fait part au commandant de la Division « M » de la GRC.

« Dans l'ensemble du territoire, les membres de la GRC demeurent tout aussi déterminés à assurer la sécurité des Yukonnais en fournissant des services policiers efficaces, professionnels et de haute qualité », a indiqué le commandant et surintendant principal de la GRC au Yukon, M. Peter Clark. « Les cinq priorités établies par le ministre sont importantes à la fois pour la population et la GRC, et les hommes et les femmes qui assurent les services policiers continueront de promouvoir le dialogue et de fournir des services qui tiennent compte des préoccupations exprimées par les Yukonnais. »

Le ministre de la Justice a défini cinq priorités en matière de services policiers : réduire la victimisation chez les enfants et les adolescents, améliorer les interventions en cas d'agression sexuelle et de violence familiale, prendre des mesures en ce qui a trait à la sécurité dans les collectivités, établir de bonnes relations avec les Autochtones et mieux répondre aux besoins des personnes vulnérables.

- « Nous avons entendu les points de vue d'un large éventail de citoyens, d'organismes et de gouvernements des Premières nations ainsi que d'organismes communautaires en ce qui concerne les secteurs d'intervention importants en matière de services policiers », a indiqué l'un des membres du Conseil des services policiers du Yukon, M. Michael Riseborough. « Par conséquent, les recommandations formulées par le Conseil et soumises au ministre représentent les besoins et les valeurs spécifiques de la population yukonnaise. »
- « Les efforts déployés par le Conseil des services policiers reflètent notre but commun qui est de favoriser le dialogue avec la population et de veiller à ce que les citoyens aient leur mot à dire quant à la forme que doit prendre la prestation des services policiers », a ajouté M. Nixon.

Pour de plus amples renseignements, visitez les sites Web www.justice.gov.yk.ca/fr et www.yukonpolicecouncil.gov.yk.ca/fr.

30-

Un document d'information est fourni ci-dessous.

Renseignements:

Matthew Grant Communications Conseil des ministres 867-393-6470 matthew.grant@gov.yk.ca Shari-Lynn MacLellan Communications Ministère de la Justice 867-393-7081 shari-lynn.maclellan@gov.yk.ca

## **Document d'information**

Les priorités établies par le ministre sont une manière pour le gouvernement de s'assurer que la Division « M » de la GRC tiendra compte du contexte et des réalités propres au Yukon dans la prestation de ses services.

Le ministre de la Justice fait savoir chaque année au commandant de la Division « M » de la GRC quelles sont les priorités du territoire pour l'année en matière de services policiers. Ces priorités tiennent compte des tendances observées dans le milieu policier et des aspects stratégiques de la sécurité publique sur lesquels les services de police territoriaux peuvent le mieux concentrer leurs efforts.

Par suite de la création, en 2012, du Conseil des services policiers du Yukon, la façon d'établir les priorités a été modifiée, et l'on tient maintenant compte des recommandations que le Conseil formule auprès du ministre.

L'automne dernier, le Conseil a demandé aux Premières nations, aux parties intéressées et au public de donner leur opinion sur les points qu'ils jugent les plus importants en matière de sécurité publique dans leur collectivité et sur les aspects des services policiers qui requièrent une attention particulière, et d'exprimer leurs attentes à l'égard des services policiers au Yukon.

Se fondant sur les commentaires reçus, le Conseil a fourni des recommandations au ministre de la Justice afin que celui-ci en tienne compte au moment de définir les priorités pour la Division « M » de la GRC et l'orientation à prendre en vue de répondre aux besoins particuliers du Yukon en matière de services policiers.

Le commandant de la GRC fournira un rapport annuel sur les résultats obtenus par rapport aux priorités établies et sur les défis à relever.

## Priorités relatives aux services policiers pour 2013-2014

- Centrer les efforts sur la prévention et la diminution de la victimisation chez les enfants et les adolescents :
  - en coordonnant les efforts des services policiers avec ceux des partenaires communautaires et gouvernementaux en vue d'aider les jeunes à haut risque de victimisation ou au comportement délictueux;
  - en travaillant de concert avec les écoles, le Service de probation pour les jeunes, le Bureau de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie et d'autres fournisseurs de services, afin d'échanger des informations et d'intervenir de façon appropriée et en temps opportun;
  - en renforçant les partenariats afin de mieux protéger les enfants et les adolescents par l'amélioration de la cybersécurité et le soutien des mesures visant à remédier à toute forme d'intimidation.
- Continuer d'améliorer les interventions dans les cas d'agression sexuelle et de violence familiale, y compris la violence entre conjoints et les mauvais traitements envers les enfants :
  - en veillant à ce que les policiers de première ligne reçoivent une formation appropriée, fondée sur les pratiques exemplaires mises en place à l'échelle nationale;
  - en renforçant les relations avec les groupes de femmes, les jeunes, les collectivités et les Autochtones;
  - en travaillant de concert avec d'autres fournisseurs de services, y compris les Services aux victimes, les Services aux agresseurs et les Services à l'enfance et à la famille en vue d'améliorer la coordination des divers services;
  - en veillant à ce que l'équipe d'intervention spécialisée de la GRC remplisse son mandat et en participant au processus d'évaluation des résultats obtenus par cette nouvelle équipe.
- Déterminer, de concert avec les fournisseurs de services, les préoccupations des collectivités à l'égard de la sécurité et prendre les mesures nécessaires :
  - en s'employant avec chaque collectivité à mettre en place un processus qui favorise l'établissement de relations et permet d'établir les priorités en ce qui concerne la prestation des services policiers;
  - en poursuivant les efforts visant à faire la lumière sur les cas d'homicides non résolus au Yukon; en mettant en place des services policiers proactifs axés sur la prévention et la réduction de la criminalité, dont peut-être des patrouilles à pied ou à vélo, selon la saison, ayant une grande visibilité; en renforçant le partenariat établi avec les organismes d'application de la loi du gouvernement du Yukon, tel le Bureau de la sécurité des collectivités et des quartiers, en vue d'améliorer l'échange de renseignements et de mieux coordonner les efforts visant à contrer les activités illégales ou criminelles;
  - en favorisant la responsabilisation accrue des contrevenants dans les collectivités et par l'intermédiaire du Programme de gestion de cas des délinquants récidivistes;
  - en veillant à faire appliquer le code de la route, y compris en ciblant les conducteurs qui sont agressifs, qui conduisent avec des facultés affaiblies, qui transgressent la loi aux intersections, qui conduisent trop vite, qui utilisent des appareils électroniques portatifs en conduisant, etc.
- Établir et maintenir des relations constructives et respectueuses avec les leaders autochtones, les communautés et les membres des Premières nations :
  - o en sensibilisant les membres de la GRC à la culture autochtone en leur offrant une formation élaborée à cette fin;
  - en s'employant avec chacun des gouvernements des Premières nations à définir et à préserver l'orientation de chaque communauté;
  - o en veillant à ce que chaque nouveau membre de la GRC soit présenté aux membres de la communauté;
  - en élaborant, en collaboration avec les Premières nations, les priorités des communautés en matière de services policiers et en présentant à chaque communauté un rapport sur les progrès accomplis par rapport à ces priorités;
  - en encourageant les Autochtones à postuler un emploi au sein de la GRC ou à participer au Programme de police auxiliaire et en appuyant le programme de formation de la GRC à l'intention des jeunes Autochtones.
- Améliorer les interventions auprès des groupes vulnérables, en mettant un accent particulier sur les personnes souffrant de troubles mentaux ou aux prises avec des problèmes de toxicomanie et d'alcoolisme :
  - en veillant à ce que les policiers de première ligne reçoivent une formation appropriée, fondée sur les pratiques exemplaires mises en place à l'échelle nationale;
  - en appuyant les interventions menées par divers organismes en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances et la toxicomanie, et en y prenant part;
  - o en s'efforçant, de concert avec d'autres fournisseurs de services, d'échanger de l'information, de coordonner les services offerts et d'élaborer des protocoles, le cas échéant, à l'intention des personnes qui nécessitent une intervention plus élaborée.

Communiqué numéro 13-049

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here: http://www.gov.yk.ca/news/rss.html. Or follow us on Twitter @yukongov.